

CAPD du 1er juillet 2020

HORS CLASSE

Le contingent est de 231 pour 1311 promouvables.

Les derniers promus ont un barème de 140 (départagés sur le critère de l'AGS), mais tous les personnels qui ont 140 de barème ne sont pas tous promus car ils n'entrent pas tous dans le contingent.

Une liste complémentaire de 10 noms (5 femmes et 5 hommes) est établie au cas où des enseignants renonceraient à leur promotion pour prendre leur retraite.

Liste d'aptitude des PE

Il y avait 7 postes à pourvoir et seulement 3 candidats. Il reste 15 instituteurs dans le département.

Prof-bashing

Le SNUDI FO a fait remonter le fait que, suite aux injonctions contradictoires et incohérentes durant cette période de crise sanitaire, des collègues ont subi des attaques de parents mécontents notamment sur les réseaux sociaux.

L'article 11 du statut de fonctionnaire d'Etat contraint l'administration à protéger ses personnels et nous avons insisté, lors de cette CAPD, pour que la réponse de l'administration, à la moindre attaque de ce type, soit systématique et que ces parents soient destinataires, a minima, d'un courrier de l'administration les rappelant à l'ordre.

Le DASEN n'a pas voulu traiter cette question qui selon lui relève du CHSCT. Nous avons bien pris note de cela pour le mettre à l'ordre du jour du prochain CHSCT.

RENTREE SCOLAIRE 2020

Nous avons demandé des informations sur le déroulement de la rentrée scolaire de septembre 2020.

Différents scénarii devraient, selon nous, être anticipés et communiqués dans les écoles avant la fin de l'année scolaire pour permettre aux équipes de travailler sereinement.

Le DASEN reconnaît que la rentrée ne serait pas ordinaire, le ministère travaille actuellement sur 3 scénarii possibles :

- Le premier scénario serait celui que nous connaissons actuellement avec de la vigilance sanitaire mais l'accueil de tous les élèves.
- Le second est un scénario plus positif où le virus a disparu et où la rentrée se ferait de manière classique.
- Le troisième scénario représente celui où le virus continue de se propager activement et où on devra "réinventer" une journée scolaire qui sera très contrainte en matière de nombre d'élèves et d'occupation des locaux (une semaine en présentiel / une semaine en distanciel).

Concernant ce troisième cas, le SNUDI FO a interpellé le DASEN pour lui rappeler que les enseignants en présentiel ne pourraient assurer le distanciel et faire deux

journées de travail dans une. Il nous a rétorqué qu'il avait confiance en ces personnels pour garder une continuité pédagogique. Il a également dit que le distanciel pourrait être assuré par les enseignants vulnérables.

Nous avons également interrogé le DASEN sur la spécificité de la rentrée en PS, notamment en matière d'échelonnement pour pouvoir faire rentrer les parents. L'administration a assuré que la souplesse dans l'accueil des parents et de leurs enfants serait de mise.

DASEN a le même questionnement que nous sur la date à laquelle le choix de scénario sera fait ! Aucune information n'est consolidée car nous sommes dépendants du ministère de la santé et de l'avis des scientifiques !

Pour le SNUDI FO, il est inacceptable de recommencer à fonctionner comme aux mois de mai et de juin avec une communication officielle qui ne nous arriverait que le jour de pré-rentrée et que nous serons aux côtés de collègues qui n'accepteront pas de faire tout et n'importe quoi dans la précipitation.

TITULAIRES DE SECTEURS (anciens TD)

Ils vont être informés de leur affectation d'ici la fin de la semaine. La saisie des affectations a commencé dans AGAPE et s'inscrit petit à petit dans e-prof. L'envoi des arrêtés de nomination se fera sur boîte mail académique en début de semaine prochaine.

L'administration a essayé de respecter les souhaits en terme de jours d' « absence » en mettant en œuvre une enquête à destination à la fois des personnels TS et des temps partiel ou déchargés.

Le SNUDI FO déplore, une nouvelle fois le fait que, les syndicats étant désormais évincés de toutes les opérations de mutation (depuis la mise en œuvre de la loi de transformation de fonction publique) nous n'avons pas pu avoir aucune visibilité sur la formation des couplages de manière à pouvoir exercer notre mandat d'aide auprès des collègues.

INEAT-EXEAT

Dans notre département voici le point sur les ressources humaines :

- Tous ceux qui souhaitent entrer dans le Gard sont acceptés.
- Il y a actuellement une soixantaine de demandes d'INEAT.
- Sur une trentaine de demandes d'EXEAT, 7 ont été accordées pour l'instant.

Le DASEN ne peut nous donner aucune réponse à cette CAPD.

Le SNUDI FO du Gard a insisté sur l'urgence de débloquent les situations des collègues qui ont fait la demande d'INEAT-EXEAT pour raisons médicales ou sociales, depuis parfois plusieurs années. On le voit, le droit à mutation est détourné

par l'administration et utilisé comme un outil de gestion des ressources humaines...
qui, du coup, deviennent inhumaines !

TEMPS PARTIELS SUR AUTORISATION

Les arrêtés sont reçus ces jours-ci, nous avons déploré que cela soit si tardif pour l'organisation des écoles et de la vie de famille des enseignants.

A notre demande d'argumenter les refus, l'administration nous a répondu que comme c'est sur autorisation, il leur est possible de refuser pour raison budgétaire.

PES

La réunion d'affectation des PES sur leurs supports-classe pour la rentrée 2020 aura lieu le 10 juillet au matin par vagues.

Il y aura en 2020/2021:

- 67 PES dont 62 externes
- 2 reports de scolarité
- 1 BOE (personnel handicapé)

Les PES seront en classe le jeudi et le vendredi et à l'INSPE le lundi et le mardi
Les IEN sont chargés d'informer les collègues qui accueillent des berceaux dans leur classe.

RECOURS MOUVEMENT INTRA DÉPARTEMENTAL

Les personnels ayant fait un recours recevable seront reçus en audience le 7 juillet, il y en a 10.

Au-delà de ces recours, des propositions ont été faites à certains agents, lorsque c'était possible, pour des ré-affectations à l'année. Ils ont souvent été réaffectés sur des supports de TS.

MEDECINE DE PREVENTION

Il n'y a toujours aucun médecin de prévention dans le Gard malgré les nombreuses relances d'offres d'emplois.

Le Dr Auger au rectorat a la charge du département du Gard et le Dr Dejong des PO peut être aussi sollicitée.

Pour le SNUDI FO, la crise sanitaire majeure que nous traversons cette année rend absolument indispensable qu'un suivi médical des personnels soit remis en place dans les meilleurs délais, comme prévu par la réglementation.

ALLÈGEMENTS DE SERVICE

Afin d'obtenir ces allègements pour raison médicale, il faut se référer à la circulaire départementale du 7 février 2020 sur accolad qui prévoyait un retour pour le 31 mars mais les demandes hors délai ont été traitées.

14 demandes ont été accordées cette année, 3 ont été refusées (des renouvellements).

L'allègement ne doit pas être pérenne (il est limité à 4 ans), les collègues ayant essuyé un refus peuvent demander un temps partiel aménagé (même hors délai) qui leur sera accordé.

Pour le SNUDI FO, il est inadmissible que ces dossiers soient traités sans rendez-vous préalable avec un médecin de prévention

INDEMNITÉS REP+ pour les remplaçants

Le rattrapage du paiement des indemnités REP+ des personnels remplaçants ayant exercé dans ces écoles et qui avaient été « oubliés » aura bien lieu : la régularisation adviendra sur juin, juillet et août.

Les personnels qui constatent des manques doivent se signaler à Mme Servière.

Le SNUDI FO mène ce combat depuis le début de l'année 2020 et, si l'on peut comprendre que la crise sanitaire ait retardé le processus, il faut que les collègues concernés soient vigilants durant l'été et nous signalent tout problème dès la rentrée afin que nous intervenions encore auprès de l'administration si nécessaire

DÉCHARGES DE DIRECTION

Le SNUDI FO a interpellé le DASEN sur le fait que certains IEN tentent d'imposer les jours sur lesquels les directeurs prendraient leur décharge.

Le DASEN a dit être très attaché à la liberté tant qu'elle est respectueuse de l'intérêt général et que tout cela doit se passer dans le dialogue avec l'IEN.

L'A-DASEN a indiqué qu'il y avait une nouvelle impulsion cette année, un pilotage plus "vif" et que les IEN ont la possibilité de réunir les directeurs d'école par réseau, d'où l'importance d'harmoniser au niveau du réseau notamment pour les formations.

Pour le SNUDI FO, cela est encore une contrainte de plus imposée aux directeurs et qui, de plus, risque de se heurter à des contraintes au niveau des couplages avec d'autres collègues qui auraient des impératifs de jours pour raison médicale par exemple. N'hésitez pas à saisir le SNUDI FO en cas de problème.

Ex-ZIL REP+ et BONIFICATION MOUVEMENT 2020

Suite à l'acharnement du SNUDI FO à obtenir une réponse, le DASEN nous confirme que ces personnels vont bien conserver le bénéfice des points REP+ pour le barème du mouvement 2021.

GESTION DES TR

Cette gestion repose sur 2 niveaux :

- les circonscriptions où aura lieu l'enregistrement des demandes de remplacements,
- puis à la DSDEN qui intervient pour désigner les remplaçants quelque soit la nature du remplacement à effectuer. Nous avons été informé de la mise en place d'un pôle de remplacement au niveau de la DSDEN. Une note de service sera éditée fin août.

Une priorité sera donnée au remplacement pour tout autre motif qu'une formation car celle-ci peut être faite sur une autre période.

CAPPEI

22 demandes de formation CAPPEI mais seulement 6 candidats sont retenus.

Pour le SNUDI FO, toutes les candidatures doivent être retenues, qui plus est en cette période post covid19 où l'enseignement spécialisé prend une importance encore plus grande.

Amandine Lamoulié, Morgane Pontlevé, Vanessa Marillat

Numéro d'urgence : 06 65 44 64 17